

En vertu du décret du conseil C.P. 2526, du 8 juin 1948, les services télégraphiques et téléphoniques autrefois dirigés par le ministère fédéral des Travaux publics ont été confiés au ministère des Transports. L'objet général de ces services est de fournir des communications par fil aux régions éloignées et peu peuplées où les sociétés commerciales ne pénètrent pas et où, dans l'intérêt public, la population doit avoir des communications suffisantes.

La Commission des transports régit, en conformité de la loi des chemins de fer, les tarifs et les droits perçus par les Sociétés à charte fédérale pour les télégraphes et les téléphones à câbles aériens.

Les tarifs et les droits exigés du public par les particuliers ou les sociétés pour les communications radiophoniques, télégraphiques ou téléphoniques dans les limites du Canada sont aussi régis par la Commission des transports, en conformité de la loi des chemins de fer et des règlements qui découlent de la loi de 1938 sur la radio.

PARTIE II.—TRANSPORT FERROVIAIRE*

L'étude du transport sur rail est divisée en trois sections: chemins de fer, tramways électriques et messageries.

Section 1.—Chemins de fer

Le chemin de fer est le moyen de transport le plus important au point de vue des immobilisations et du trafic. Ce mode de transport possède un champ statistique plus complet que tout autre.

Historique.—L'*Annuaire* de 1940 contient aux pp. 654-656 un bref historique de l'évolution des chemins de fer au Canada. De plus amples détails paraissent aux pp. 632-639 de l'*Annuaire* de 1922-1923, aux pp. 611 et 613 de l'*Annuaire* de 1926 et aux pp. 706-710 de l'*Annuaire* de 1934-1935. Un article, pp. 676-680 de l'*Annuaire* de 1945, traite du rôle des chemins de fer au Canada pendant la guerre.

Sous-section 1.—Parcours et matériel des chemins de fer

Bien que la construction du premier chemin de fer canadien,—la ligne de 16 milles entre Laprairie et Saint-Jean (P.Q.),—ait commencée en 1835, le Canada ne compte que 66 milles de voie ferrée exploitée en 1850. La première grande période de construction a lieu entre 1850 et 1860, alors que le Grand-Tronc et le *Great-Western*, de même que plusieurs lignes moins considérables, sont construits. La construction des chemins de fer Intercolonial et Pacifique-Canadien fait partie d'une autre période d'expansion rapide entre 1870 et 1890. Le Grand-Tronc-Pacifique, le Transcontinental-National et le Canadien-Nord sont construits au cours de la dernière grande période de construction de chemins de fer, de 1900 à 1917.

Au cours de la dernière décennie, le parcours tend à fléchir légèrement, à la suite de l'abandon des lignes non lucratives. Sur les 42,335 milles de voies simples en 1946, 21,556 font partie du réseau du National-Canadien.

* Revisé et vérifié par G. S. Wrong, directeur, Division des transports, Bureau fédéral de la statistique. Des renseignements plus détaillés paraissent dans les rapports annuels de la division. Certaines statistiques financières sont recueillies en collaboration avec le ministère des Transports.